

Communiqué de presse:

Relations FLTri - D. Bockel: Résumé

1. La fédération, n'est pas satisfaite des échanges des deux dernières années et juge le comportement de l'athlète comme inadmissible.
2. L'athlète a refusé à plusieurs reprises de répondre aux courriers de la fédération.
3. Situation financière nébuleuse : côté dépenses – factures de remboursement difficilement attribuables à des stages ou courses.
côté revenus – refus du détail des revenus, manque de visibilité sur l'éligibilité des différents programmes de subvention.
4. L'athlète insulte le CA tout court. (p.ex. le CA est traité de « corrompu »)
5. Les conditions d'appartenance au cadre, valant pour tous les athlètes, ne sont pas remplies :
 - a. Collaboration avec les entraîneurs nationaux
 - b. Etablissement d'un Plan d'entraînement concerté avec la
FLTri
 - c. Etablissement d'un Plan de compétition concerté avec la
FLTri
 - d. Participation à des compétitions Triathlon au Luxembourg durant l'année, si le programme de compétition le permet
 - e. Respect du club et de la fédération
 - f. Comportement exemplaire
 - g. Communiqués à la presse en accord avec la FLTri

6. Evaluation sportive: Résultats 2014 et programme sportif 2015 difficiles à interpréter.

Conclusion et décision

Le conseil d'administration en sa réunion du 28 janvier décide d'exclure Dirk Bockel du cadre de la fédération avec effet immédiat. La fédération ne sera plus disposée à gérer la partie administrative pour les relations de l'athlète avec le Ministère des Sports, la section Sport de l'Armée et le Comité Olympique. Par ailleurs la fédération donnera un avis non favorable pour le rengagement dans la section Sport de l'armée.

TOP SPONSOR



SPONSORS

